

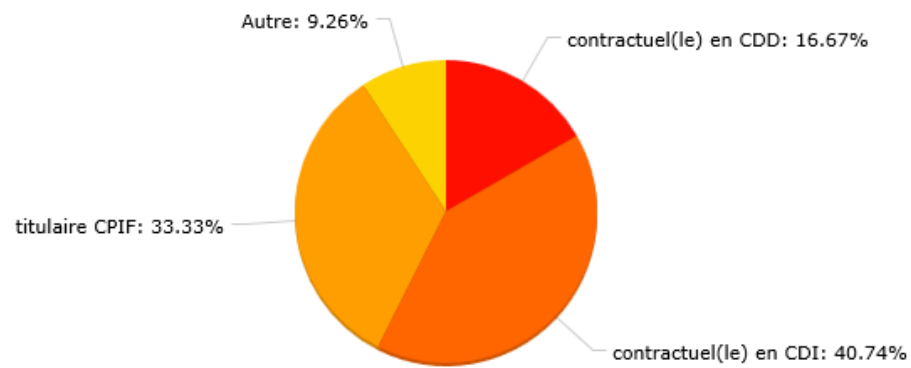
RESULTATS DU SONDAGE : ETAT DES LIEUX NATIONAL - PERSONNELS MLDS

54 personnes ont répondu au sondage.

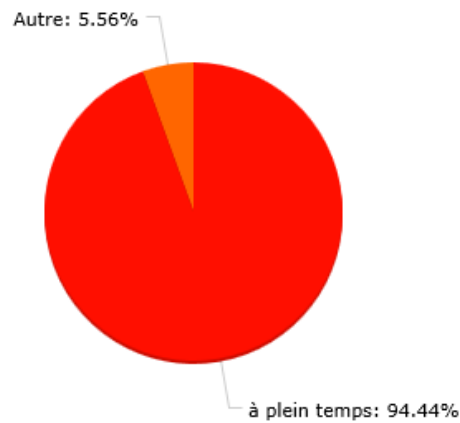
11 académies représentées :

- Créteil
- Nantes
- Lille
- Rennes
- Versailles
- Bordeaux
- Orléans-Tours
- Lille
- Guyane
- Montpellier
- Limoges

1. Statut des participants :



2. Temps de travail des participants (autre : temps partiel)



3. Primes perçues par les coordonnateurs (48 participants)

37 (77.1%): ISO part fixe

1 (2.1%): ISO part fixe et modulable

5 (10.4%): IFTS

9 (18.8%): HSE

- (0.0%): HSA

- (0.0%): NBI

1 (2.1%): IMP

1 (2.1%): Prime REP

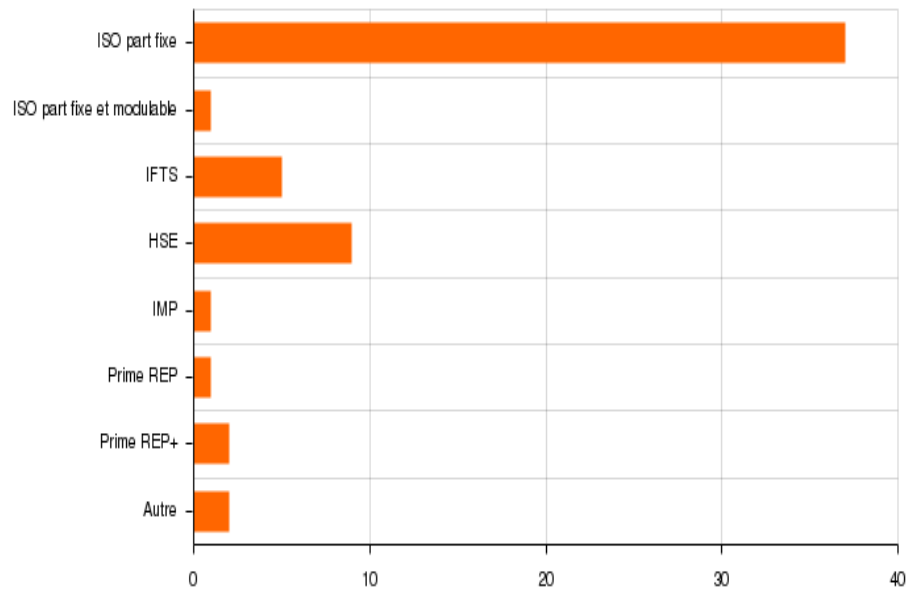
2 (4.2%): Prime REP+

2 (4.2%): Autre

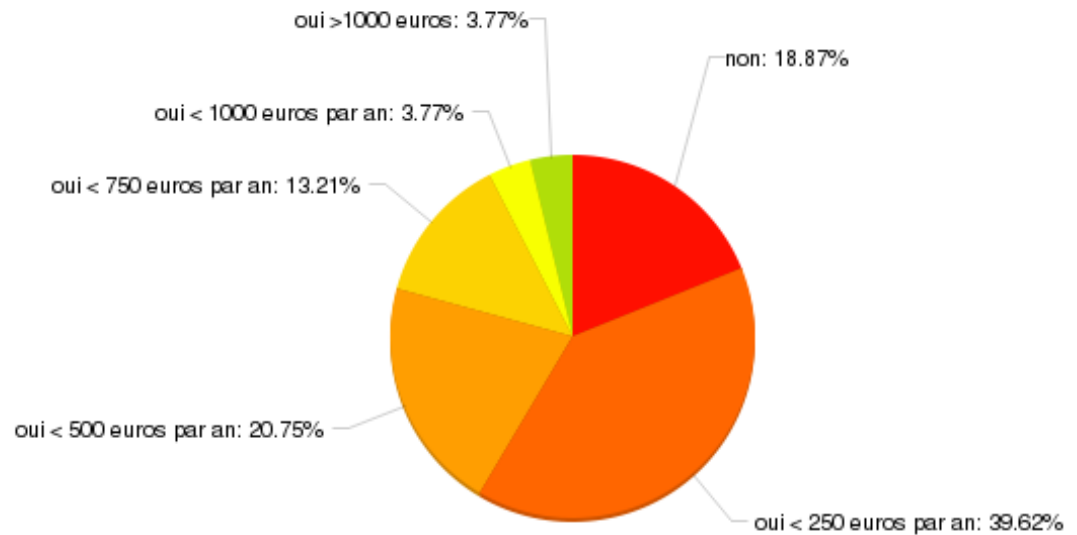
Réponse(s) du champ supplémentaire :

- aucune

- prime ZEP



4. Indemnisation des frais professionnels (déplacements, repas ; 58 participants)



5. Temps de service des coordonnateurs :

-hebdomadaire : entre 35h et 44h

-annuel : 1404 OU 1607 heures (grande majorité à 1404h)

6. Avez-vous une lettre de mission ?

Oui : 82.7%

Non : 17.3%

7. Votre rectorat a-t-il mis en place des procédures permettant votre mobilité en tant que coordinateur MLDS?

Oui : 42.2%

Non : 57.8%

8. Êtes-vous évalué ?

Oui : 39.6% - selon les académies, par le pilote, chef d'établissement, IEN-IO ou DCIO

Non : 60.4%

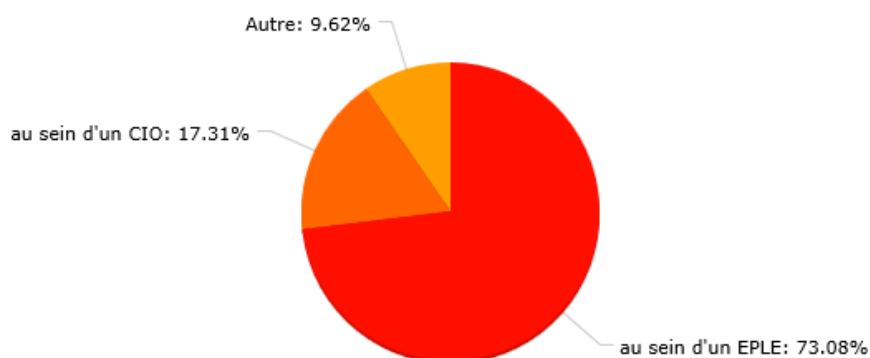
9. Assurez-vous des heures de face à face pédagogique ?

Oui : 61.5% (dans 87.5% des cas, ces heures sont pondérées)

Non : 38.5%

Selon les académies, entre 2het 16h hebdo.

10. Où êtes-vous installé ?



11. Intervenez-vous en tant que conseil sur les GPDS ?

Oui : 79.2%

Non : 20.8%

12. Combien d'actions de remédiation avez-vous en charge?

Entre 1 et 6 actions selon les académies.

13. Vous occupez-vous, au sein des actions MLDS, de ces élèves :

Nombre de participants : 53

49 (92.5%): non affectés

51 (96.2%): décrocheurs

48 (90.6%): décrochés

16 (30.2%): UPE2A

14 (26.4%): ULIS

40 (75.5%): - de 16 ans

43 (81.1%): exclus par conseils de discipline

19 (35.8%): Autre

14. Dans votre travail, vous vous sentez :

gauche	1.		2.		3.		4.		5.		6.		droite
	colonne (1)		colonne (2)		colonne (3)		colonne (4)		colonne (5)		colonne (6)		
	Σ	%	Σ	%	Σ	%	Σ	%	Σ	%	Σ	%	
serein	8x	16,00	8x	16,00	15x	30,00	7x	14,00	4x	8,00	8x	16,00	anxieux, stressé
bien formé	3x	5,77	5x	9,62	8x	15,38	16x	30,77	8x	15,38	12x	23,08	pas assez formé
accompagné, soutenu	5x	9,62	6x	11,54	8x	15,38	10x	19,23	9x	17,31	14x	26,92	seul
reconnu	3x	5,77	6x	11,54	8x	15,38	9x	17,31	13x	25,00	13x	25,00	pas reconnu
utile	22x	44,00	15x	30,00	8x	16,00	1x	2,00	4x	8,00	-	-	inutile
j'ai le temps nécessaire	4x	7,89	8x	15,38	7x	13,48	11x	21,15	13x	25,00	9x	17,31	débordé
autonome	28x	50,98	13x	25,49	3x	5,88	3x	5,88	4x	7,94	2x	3,92	encadré
bien payé	-	-	2x	3,85	6x	11,54	8x	15,38	13x	25,00	23x	44,23	pas assez payé
à l'aise avec mes supérieu...	21x	41,18	10x	19,61	11x	21,57	1x	1,96	7x	13,73	1x	1,96	en difficulté avec mes su

15. Êtes-vous tenu(e) informé(e) de l'avancée des discussions au sein du GT6?

Nombre de participants : 50

23 (46.0%): oui

27 (54.0%): non

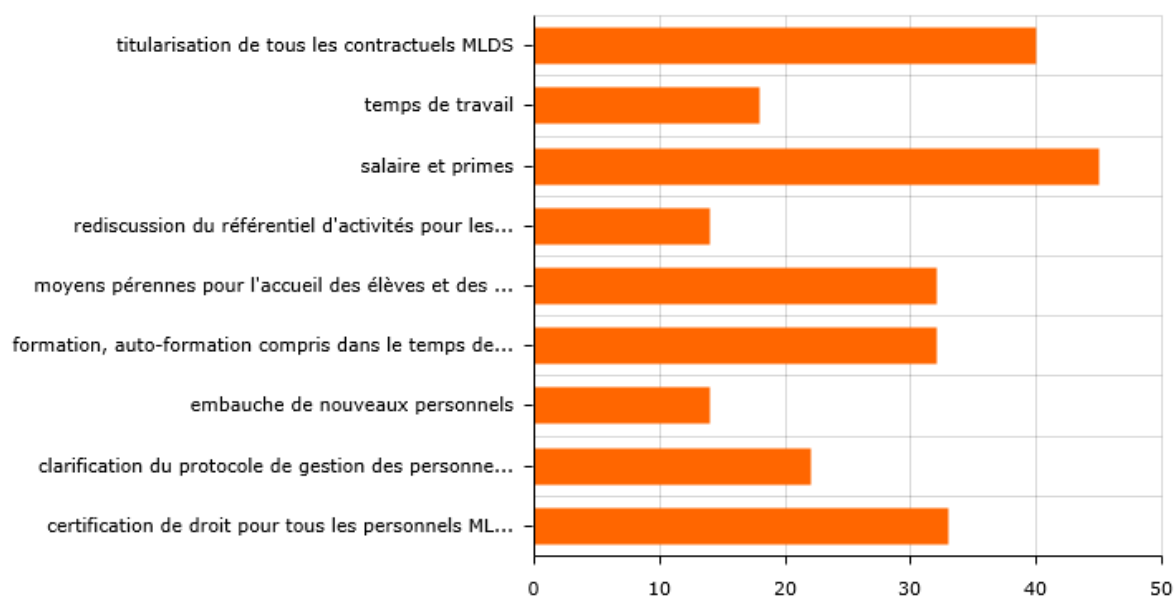
16. Seriez-vous prêt à vous mobiliser lors du prochain GT6?

Nombre de participants : 46

37 (80.4%): oui

9 (19.6%): non

17. Parmi ces revendications, pour lesquelles seriez-vous prêt(e) à vous mobiliser?



Nombre de participants : 53

18. Avez-vous déjà mené une action revendicative au titre de la MLDS dans votre académie ?

Nombre de participants : 53

31 (58.5%): oui

22 (41.5%): non

19. Pour quel(s) motif(s)?

Nombre de participants : 34

- PRIMES
- ORS
- Salaire temps de travail
- Il y a très longtemps pour les mêmes revendications. Ce sont les contractuels qui ont vu leur CDD passé en CDI.
- négociation prime ISOE, intégration en établissement, ORS
- Salaire, HSE(harmonisation),NBI,REP+
- pour obtenir les mêmes primes pour tous et pas selon le statut
- statutaires (obtention du CDI)
- Quand j'ai eu besoin des syndicats pour m'aider à muter, on m'a envoyé ballader, je n'ai donc aucune confiance
- la création du CPIF
- la création d'un référentiel de travail pour les personnels de la MLDS
- la mise en place du CDI pour les contractuels
- l'application du droit commun pour les personnels de la MLDS
- le versement des primes et/ou indemnités dues (ISO part modulable, REP, REP +, INB, IFP...)
- la valorisation de l'activité des personnels de la MLDS
- permanence durant S+1 et R-1
- Revendication sur les salaires et primes. Droits des coordonnateurs.
- Revendication pour accès au concours CPIF, sur les CDI....
- Salaire et primes / statut enseignant et temps de travail
- ça demande du temps et de l'énergie. A bientôt soixante ans, un peu usée et désabusée, l'énergie qu'il me reste c'est pour me refaire la santé durant le temps libre.
- Hse
- obtention de la prime REP+
- révision salariale des nouveaux contractuels: le salaire n'était plus celui annoncé à l'entretien d'embauche
- régularisation des paies des nouveaux contractuels
- Pour obtenir une augmentation de nos HSE (= à celles des coordo départementaux)
- Pour la REP +
- grilles salariales contractuelles
- Participation aux audiences auprès du DRH et du SAIO au rectorat
- SALAIRE ET PRIME
- Négociation de la prolongation des CDD : de 9 mois à 11 mois puis 12 mois.
- Demande de versement d'une avance de l'allocation chômage dès septembre.
- Titularisation des CDD (à ce moments là tous les coordo. MLDS étaient contractuels)
- Obtenir la demande de renouvellement des contrats dès juin et non en septembre/octobre.
- Demande d'application de la grille de rémunération des professeurs contractuels pour les personnels MLDS.
- Mise en place des CDI avec négociation au niveau des reclassements dans la grille.
- Demande de lisibilité sur les mouvements des personnels MLDS.
- Temps de travail.
- Demande de mise en place d'une évaluation annuelle systématique des personnels MLDS (cela ne se faisait pas dans tous les établissements).
- Versement de la part variable de l'ISOE
- et autres....
- personnels contractuels non reconnus, indemnités SO, inspections, carrières (passages d'échelons)
- salaire
- à plusieurs reprises depuis 1990.....
- Manifs nationales et régionales :
- contre la contractualisation et pour la titularisation sans concours.
- Pour la revalorisation des salaires auprès du rectorat (DRH); sans succès.
- J'ai fait partie des personnels MLDS de janvier 1998 à janvier 2017 comme coordonnatrice ARTP en CDD puis en CDI.

J'ai mené des actions revendicatives mais ai toujours regretté le manque de solidarité et d'unanimité en ce qui concerne les modes d'actions à mener au niveau de l'académie orléans tours....

Aujourd'hui encore, (même si j'ai arrêté mon activité le 1/01/2017) je reste motivée et intéressée par les revendications menées ou à mener... J'ai en ce qui me concerne, en raison d'un salaire de débutante ne prenant pas en compte mon ancienneté, après des années de CDD et enfin de CDI signés par les recteurs qui se sont succédés à Orléans envoyé des courriers au ministère et au rectorat en décembre dernier. Je suis en attente de réponses.

- il y a fort fort longtemps ,bataille pour obtenir de CCD sur 12 mois , puis passage en CDI, prise en compte de l'ancienneté, figurer sur une grille indiciaire, application de la grille indiciaire, ...

- La possibilité pour les contrats Gip de la MLDS de pouvoir passer le CPIF

- Revendications statutaire, à l'époque où nous n'étions que contractuels

- OUVERTURE DU CONCOURS CPIF

- La question de notre statut. Quelle revendication ? Titularisation - par examen, et non concours.

Titularisation ; ce que cela veut dire après 25 ans de CDD - CDI. Coordination nationale ? ISOE : la totalité

Reconnaissance de notre spécificité MLDS en tant que professeur (je ne suis pas professeur en langues rares)

Reconnaissance des missions du coordo MLDS : enseignement, coordination... Titularisation contractuel : accès à un concours ou toute autre forme de titularisation

Quelles actions menées pour avoir enfin une vraie reconnaissance du statut d'enseignant coordinateur avec l'application des droits rattachés à ce statut ? Prime de prof principal... Titularisation, des collègues contractuels en poste depuis de nombreuses années.

Titularisation : examen pro sur poste ? CDD (Gip-Rectorat) : quelles perspectives ? Coordination nationale ? Indemnités spécifiques ? Où en est-on des négos avec le ministère ? Mobilisation au niveau national pour le 12 ?

Où en sont les « discussions » au MEN sur les statuts MLDS ? Régionalisation ? Mutation intra/inter académique

Info & échanges concernant les situations dans les ≠ académies : les statuts des personnels (reconnaissance), les négociations et rencontres. Salaires HSE !?

Infos sur le champ des possibles en termes de négociation avec le ministère sur (entre autres) : la titularisation des collègues, la/les reconnaissances institutionnelles des compétences et ancienneté du personnel MLDS pour avoir possibilité mutations, possibilité concours

Devenir des PE. Modifications liées au passage MGI-MLDS @changement, évolution des missions. Egalité des primes. Quelle actions pour le 12/02 ?

Evoquer la situation des personnels en contrat GIP

Droit à la mutation. Perception de la ^prime de prof principal

Revalorisation des contrats. Reconnaissance de nos missions et de nos statuts. Primes liées à nos fonctions. Mutations entre académies. Egalité des rémunérations entre académies et ≠ contrats.

Point sur disparité entre Académies : rémunérations, grille indiciaire... Reconnaissance de nos missions et de nos statuts : primes PP, mutations... Loi Sauvadet.

Prime Prof Principal. ISO en totalité. Inspection.

A quand un « corps CPIF » ? Revalorisation salaires pour CDI ? ISO ? Prime PP ? Quel intérêt d'être titularisé sans corps ?

Evolution de carrière. Titularisation. Reconnaissance de nos fonctions. Evolution des grilles des salaires (contractuels). ISO. Statut de coordonnateur MLDS et non Prof de ... ?

Revalorisation de salaire (Quelle grille de référence ?) Quel mode de rattrapage « express » pour « réparation » par rapport à des salaires qui ne correspondent à aucune grille et qui sont très inférieurs

- Pas d'action revendicative à ma connaissance

- pas eu l'occasion

- Pour la titularisation des personnels contractuels

20. Remarques, suggestions...

Nombre de participants : 10

- Nous souhaitons apporter notre soutien à tous ceux qui se sont engagés depuis plusieurs années pour que les personnels MLDS soient reconnus à leur juste valeur. Malheureusement, les disparités d'une académie à l'autre et même d'un bassin à l'autre sont toujours patentes. Nous réclamons une prime nationale mensuelle pour les titulaires CPIF qui soit d'un montant minimum de 200 euros (= moyenne prime ISOE part modulable, prime IFTS et prime REP.
- merci de vous mobiliser pour les collègues de la MLDS
- Le plus important pour moi et la formation, les moyens pour construire et pérenniser des actions ainsi que le DROIT de mutation comme les autres enseignants, le reste ne m'intéresse pas je ne fais pas ce travail pour m'enrichir... je ferai autre chose sinon
- Le Rectorat montre un manque de considération total quant aux conditions de travail des coordonnateurs. Les HSE versées normalement à partir de l'ouverture des actions longues n'ont toujours pas été versées.
- Que la MLDS se conforme au droit commun de l'éducation nationale, Même droit et rémunération que les profs : NBI, ISO Part fixe et modulable, REP + Une reconnaissance financière de notre certification MLDS Possibilité de muter en intra et inter académies
- - Améliorer communication nationale de tous les coordo MLDS, avec une plateforme internet nationale et neutre sur les conditions de travail de toutes les académies, y compris hors métropole, les moyens financiers régionaux, etc....
- des référents qui collectent les infos locales, régionales, comme vous.
- des rencontres, des déplacements

Pour ma part, je suis restée 15 ans en CDD non interrompus, puis 10 ans en CDI, puis stagiaire via le RAEP depuis septembre 2016.

J'ai toujours travaillé pour le DIJEN / MGI / MLDS depuis l'âge de 25 ans.

Merci de votre initiative et bon courage.

- Je suis assistante psad d où le non réponse à certaines questions
- reste à batailler pour la titularisation sans concours de personnel en poste depuis des années (non reçus au concours) sur l'ISO, (part fixe et part modulable)
- Fasse que cette démarche concoure à l'harmonisation du corps de formateurs d'insertion que nous sommes...